



Observatoire
National de la
Saisonnalité

OBSERVATION DU DISPOSITIF DES « MAISONS DES SAISONNIERS » EN FRANCE

ENQUETE 2010-2011

Action menée avec le soutien de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services
(Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie)

dgcis
direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services



Contexte de l'opération

L'Observatoire National de la Saisonnalité (ONS) mis en place par PERIPL mène, entre autres, une analyse spécifique des « Maisons des saisonniers » en France, structures ayant vocation à informer et soutenir les acteurs locaux de la saisonnalité (saisonniers et employeurs principalement). Pour cela, il bénéficie du soutien financier de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS – Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie) qui souhaite avoir une vision plus précise des « Maisons des saisonniers » et de la saisonnalité sur leur territoire de compétence respectif.

L'enquête 2010-2011 auprès des « Maisons des saisonniers » présentée dans ce document s'intègre dans la continuité de travaux déjà réalisés sur ces structures, notamment sur Rhône-Alpes où plus de la moitié des « Maisons des saisonniers » de France sont présentes, qui ont permis de disposer d'une base de données :

- En 2006, le Centre de ressources interrégional alpin a réalisé une étude sur les Maisons des saisonniers en Rhône-Alpes (auteur : Adeline Parenty) précisant leur historique, portage et missions au sens large ;
- En 2007, avec le soutien de la Direction du Tourisme et de la Région Rhône-Alpes, PERIPL a organisé une journée d'études sur les objectifs et missions des Maisons des saisonniers de France, au cours de laquelle un cahier des charges pour la mise en place de ces structures a été adopté ;
- En 2009, l'ONS mis en place a actualisé les données existantes en les élargissant au niveau national. Des documents d'information et de promotion, diffusés sur l'ensemble de la France, ont été édités et sont consultables sur le site www.saisonnalite.org ;
- En 2010, l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS), installé à Gap (05) a mené une enquête en ligne pour identifier les organismes, sur PACA et Rhône-Alpes (en collaboration avec PERIPL), susceptibles de s'engager dans la labellisation « Relais Services Publics ».

Dans le cadre de ses missions, l'ONS se propose de « sonder » les Maisons des saisonniers de France car elles représentent un maillon essentiel dans l'appréhension des saisonnalités locales.

Objectifs de l'enquête 2010-2011 auprès des « Maisons des saisonniers »

Dans une logique de mutualisation d'expériences et d'information sur la saisonnalité, l'enquête vise à compléter les connaissances actuelles pour les mettre ensuite à disposition de tous les acteurs et partenaires travaillant autour de cette problématique complexe.

L'objectif est double dans la mesure où des données qualitatives et quantitatives se croisent.

La compilation d'éléments régionaux doit permettre de mieux appréhender la saisonnalité des territoires, pour l'élargir ensuite à une dimension nationale. Puis, mettre en lumière le travail de terrain opéré par plusieurs acteurs locaux en cernant leur mode de fonctionnement propre, s'inscrit dans la prospective et la réflexion sur les possibilités de développement futur.

L'enquête auprès des « Maisons des saisonniers » s'inscrit dans une cohérence d'action globale. Ainsi, en complémentarité des résultats de l'Enquête nationale auprès des saisonniers menée parallèlement par l'ONS, un traitement croisé des données récoltées par les deux enquêtes et des corrélations seront opérés afin d'avoir un éclairage global sur la saisonnalité en France.

Ce travail se présente comme une contribution, parmi d'autres, à la reconnaissance du travail saisonnier en France et à l'émergence d'une réelle dynamique collective de travail.

Méthodologie opérationnelle

▪ Cibles d'enquête

Liste des 29 organismes en France, représentant les Maisons des saisonniers locales, contactées pour l'enquête :

1. Bureau d'Information des Saisonniers (65)
2. Guichet Initiatives Pluriactivité Emploi (65)
3. Maison du Saisonnier en Pyrénées Roussillon (66)
4. Point Accueil Saisonnier (04)
5. Maison des Saisonniers du Briançonnais (05)
6. Espace Saisonniers des Deux Alpes (38)
7. Relais Services Publics de l'Oisans (38)
8. Espace Saisonniers de Chamrousse (38)
9. Réseau des Points Relais Saisons (73)
10. Espace Emploi Formation de Courchevel (73)
11. Espace Saisonniers de La Plagne (73)
12. Espace Saisonniers des Arcs (73)
13. Espace Saisonniers de Tignes (73)
14. Espace Saisonniers de Val d'Isère (73)
15. Espaces Saisonniers des Belleville (73)
16. Points d'Accueil des Saisonniers du Chablais (74)
17. Espace Saisonniers du Pays du Mont-Blanc (74)
18. Maison de l'Emploi et de la Formation du Boulonnais (62)
19. Maison de l'Emploi et des Saisonnalités du Pays d'Auray (56)
20. Mission Locale du Royannais (17)
21. Maison des Saisonniers du Bassin d'Arcachon (33)
22. nOmad' (40)
23. Maison des Saisonniers du Pays Basque (64)
24. Maison du Travail Saisonnier « Hérault Méditerranée » (34)
25. Point Information Saison (34)
26. Maison de l'Emploi et du Travail Saisonnier « Terre de Camargue » (30)
27. Maison de l'Emploi et des Saisonniers du Sud de la Corse (2A)
28. Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale (07)
29. Maison de l'Emploi du Périgord Noir (24)

▪ Méthodologie adoptée

- *Etape 1 : envoi d'un questionnaire fermé composé de 16 questions au total (type formulaire Word).*

Le questionnaire se compose de deux rubriques principales visant à recueillir des données quantitatives et qualitatives : Identification et fonctionnement de la structure interrogée / Saisonnalité du territoire.

- *Etape 2 : échanges téléphoniques avec les personnes-ressources identifiées.*

Les contacts téléphoniques permettent de préciser certains points et d'affiner l'analyse globale.

▪ Traitement et présentation des résultats

Le but de l'enquête est de cerner la vision des acteurs locaux de la saisonnalité sur leur territoire et de caractériser les réponses locales mises en œuvre.

Dans un souci d'information des acteurs de la saisonnalité et des pouvoirs publics, les résultats de cette enquête seront diffusés sur le site web de l'ONS.

Contact technique pour l'opération

Antoine BEL – Chargé de mission

Téléphone : 04 50 66 47 47 / Courriel : antoine@peripl.org

Observatoire National de la Saisonnalité
PERIPL

1 place du 18 juin 1940
74940 ANNECY-LE-VIEUX

info@saisonnalite.org / www.saisonnalite.org

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE RENSEIGNANT LE QUESTIONNAIRE

Nom et prénom :

Fonction au sein de la structure :

Téléphone :

Courriel :

IDENTIFICATION ET FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE INTERROGEE

1. Appellation officielle de votre structure :

Nom complet :

2. Appellation usuelle de votre structure : nom usuel, sigle utilisé...

Nom usuel :

3. Nom de l'organisme portant juridiquement votre structure :

4. Quel est la nature du portage juridique ?

- Commune
- Regroupement de communes
- Autre collectivité territoriale (précisez) :
- Mission Locale
- Maison de l'Emploi
- Autres (précisez) :

5. Sur quel territoire de compétence travaillez-vous ?

6. Quels sont les moyens humains alloués à votre structure, antennes et points-relais inclus?

Nombre de personnes employées :

Nombre en ETP :

7. Comment évaluez-vous la répartition de votre temps de travail sur les missions suivantes ?

Évaluez en % la part de chaque mission, sur un total de 100 % :

Emploi _____ %
(offres ; recrutement...)

Logement _____ %
(recherche ; bourse ; gestion...)

Santé _____ %
(information ; prévention ; événements santé...)

Information-conseil sur les conditions de travail _____ %
(droit ; contrat ; formation ; ateliers...)

Animation d'un espace convivial _____ %
(bibliothèque ; bar ; loisirs...)

Animation du réseau local de partenaires _____ %
(permanences ; employeurs ; syndicats...)

Organisation d'événements saisonniers _____ %
(pot d'accueil ; salon ; forum emploi...)

Gestion de la structure _____ %
(administratif ; relations avec élus ; réunions diverses...)

Participation à des réseaux extérieurs _____ %
(réunions ; ateliers ; événements communs...)

Autres _____ %
(précisez :)

8. Êtes-vous satisfait de cette répartition de votre temps de travail ?

oui

non - pourquoi ? :

9. En 2011, quelles sont les 3 grandes priorités d'action pour votre structure parmi les missions suivantes ?

Choisissez 3 priorités en les classant par ordre d'importance de 1 à 3 (1 étant la plus importante) :

N° - Emploi

N° - Animation du réseau local de partenaires

N° - Logement

N° - Organisation d'événements saisonniers

N° - Santé

N° - Gestion de la structure

N° - Info-conseil sur les conditions de travail

N° - Participation à des réseaux extérieurs

N° - Animation d'un espace convivial

N° - Autre priorité

Précisez :

10. Avez-vous déjà réalisé une enquête autour de la saisonnalité sur votre territoire ?

oui - à quelle période ? :

non

SAISONNALITE DU TERRITOIRE

11. Caractériser l'activité saisonnière de votre territoire :

Saison été

Date habituelle de début de saison :

Date habituelle de fin de saison :

Saison hiver

Date habituelle de début de saison :

Date habituelle de fin de saison :

12. Combien d'entreprises saisonnières compte votre territoire (à la dizaine près) ?

Nombre d'entreprises en été :

Nombre d'entreprises en hiver :

13. Combien de saisonniers travaillent sur votre territoire (à la centaine près) ?

Nombre de saisonniers en été :

Nombre de saisonniers en hiver :

14. Quelle est la répartition Femmes / Hommes sur l'ensemble des saisonniers de votre territoire ?

Femmes : %

Hommes : %

15. Quelle est la part en % des saisonniers « locaux » et « extérieurs » sur votre territoire ?

Saisonniers locaux : %

Saisonniers extérieurs : %

(autres départements)

Saisonniers étrangers : %

16. Comment évaluez-vous la répartition des saisonniers de votre territoire par activité ?

Evaluez en % (arrondi à la dizaine) le pourcentage de saisonniers représentés dans les secteurs suivants :

% - Agriculture

% - Hôtellerie-restauration / Casino / Bar / Discothèque

% - Remontées mécaniques

% - Artisanat / BTP

% - Sport (accompagnateur, moniteur ESF...)

% - Commerce (alimentation, sport, textile...)

% - Villages et centres de vacances, colonies (Tourisme Social et Familial)

% - Mairies / OTSI / Collectivités locales

% - Autres (précisez) :